

LOI FEDERALE SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX (LPCC) DU 23 JUIN 2006

**Publication des modifications apportées aux prospectus
conformément à l'art. 133 al. 3 OPCC**

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER Placement collectif AGRESSOR (Fonds communs de placement de droit français)

Le Représentant en Suisse du fonds commun de placement de droit français **AGRESSOR** (le "**Placement Collectif**"), BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich, informe les investisseurs en Suisse que les modifications suivantes ont été apportées à la nouvelle édition du Prospectus pour la Suisse du Placement Collectif:

Nouvelle Classe de Parts Agressor P

Une nouvelle Part dénommée Agressor P a été créée avec les caractéristique suivantes:

Part	Caractéristiques				
	Code ISIN	Distribution des revenus	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription
Agressor P	FR0011435197	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs, part de partage	Néant

La valeur nominale de la part P est fixée à 1 000 euros.

Frais et Commissions:

Commission de souscription non acquise à l'OPCVM: 4% maximum

Frais de gestion externes à la société de gestion: 2,00% TTC max
(CAC, dépositaire, distribution, avocats)

Commission de surperformance: 20% maximum de la sur performance du FCP au-delà de l'indice CAC ALL-TRADABLE, dividendes réinvestis.

La part Agressor P est une part de partage. Les porteurs de la part Agressor P ne peuvent pas bénéficier d'avantages fiscaux en contrepartie des dons réalisés par l'OPC. La partie des frais de gestion excédant 1,50% est reversée par la société de gestion à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France. Les commissions de performance sont intégralement reversées à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France. Le don réalisé au profit de cette fondation peut offrir à la société de gestion un droit à une exonération fiscale.

Le Règlement, le Prospectus pour la Suisse ainsi que le détail des modifications, les Key Investor Information Documents, le dernier rapport annuel et semi-annuel du placement collectif peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich.

Par ordre du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich.

Zurich, 2 avril 2013